

specif

Lettre n°7
avril 2001

Association loi 1901, SPECIF a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.

Édito

SPECIF, l'une des associations fondatrices de l'ASTI, est bien évidemment partie prenante des Premières Rencontres des Sciences et Technologies de l'Information (ASTI'2001) qui se tiendront à Paris, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, du 24 au 27 avril 2001. Le Colloque *Europe* organisé par SPECIF le mardi 24 avril dans ce cadre est consacré à l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en informatique en Europe. Ce colloque dont vous trouverez le programme détaillé en page 3 de cette lettre est couplé avec notre Assemblée Générale au cours de laquelle sera remis le prix de thèse de SPECIF pour l'année 2000. L'accès à cette Assemblée Générale est libre et gratuit, contrairement à l'accès au colloque qui, Cité des Sciences oblige, est soumis à inscription sur le site : <http://www.asti.asso.fr/asti2001/>.

La dernière session de la section 27 du CNU a montré une chute très nette du nombre de dossiers examinés pour les qualifications aux emplois de maître de conférences en informatique. Christian Carrez fait page 2 l'analyse de cette situation dans le contexte d'une forte croissance de notre secteur d'activité qui détourne nombre de nos jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de la recherche du fait de l'attrait des salaires proposés actuellement aux informaticiens.

Au plaisir de vous retrouver le 24 avril prochain à la Villette,

Camille Bellissant



ASTI'2001

Cité des Sciences
et de l'Industrie
Paris - La Villette
du 24 au 27 avril 2001

Sommaire

- . Edito
- . Vers une pénurie des recrutements
- . Colloque *Europe*
- . Assemblée Générale
- . Brèves

Adhérez et faites adhérer à SPECIF ! Vous trouverez sur le site ci-dessous le bulletin d'adhésion 2001 et le matériel de vote pour l'AG du 24 avril.

Vers une pénurie des recrutements

L'encadré ci-contre donne les résultats bruts de la session de qualification pour l'année 2001. Je ne me permettrai pas ici de faire un commentaire sur le travail de notre section. Je laisserai à notre président, Daniel Herman, le soin de le faire lui-même sans doute dans un prochain bulletin. Un chiffre, qui me paraît très inquiétant, est la chute très sensible de 22% du nombre de dossiers examinés dans la catégorie des maîtres de conférences, et la section n'y est pour rien.

	MdC	PR
candidats	453	134
dossiers examinés	355	107
qualifiés	226	80

Le "micro-trottoir" qui avait été réalisé en 1999 par Colin de la Higuera (bulletin n°45, p10) faisait état d'un pessimisme général pour le recrutement des professeurs et l'annonce d'une détérioration de la situation pour le recrutement des maîtres de conférences. L'indicateur qu'est la demande de qualification montre une stabilité pour les professeurs, et confirme la détérioration pour les maîtres de conférences.

Des rumeurs en provenance des laboratoires font également état d'une tendance à la mise en disponibilité, à la délégation ou au détachement de nos collègues, en vue d'une activité en entreprise, dans un laboratoire de recherche publique ou privée, ou pour des activités de responsabilité. Ce sont des choses très positives qui montrent l'importance de la discipline et de ses membres dans la société. Malheureusement, les activités d'enseignement correspondantes doivent parfois être reprises par les collègues en place, augmentant ainsi leur charge déjà lourde.

D'un autre côté, les entreprises se plaignent depuis de nombreuses années de la pénurie des informaticiens, et reprochent au gouvernement de ne pas avoir conscience du problème. Les données chiffrées de l'APEC font état de plus de 20000 jeunes diplômés recrutés comme cadres informaticiens durant l'année 1999, sans tenir compte des recrutements de techniciens. Or, on peut estimer à environ 13000 le nombre de diplômés informaticiens sortant à un niveau au moins Bac+3.

	Effectifs 1998	croissance de 98 à 99
Services en informatique	224 572	+ 15,8 %
Services en télécoms	175 208	+ 4,8 %

Le tableau ci-dessus, extrait d'un rapport du BIPE, montre que notre secteur d'activité est en forte croissance, ce qui accroît la tension sur le marché de l'emploi. Alors que le nombre de candidats à l'entrée des filières avec sélection augmente, les interruptions d'études, tant en 2nd cycle qu'en 3ème cycle, augmentent également : dès que les jeunes ont reçu un début de formation, ils le valorisent sans attendre le diplôme. La difficulté est que nous entrons dans un cercle vicieux, qui est très inquiétant. Nous ne formons pas assez de diplômés pour le secteur économique, ce qui entraîne la pression sur l'emploi, et augmente l'attrait de nos diplômés vers ce secteur, diminuant les candidats potentiels à la carrière d'enseignant-chercheur. Ceci aura pour conséquence des difficultés de recrutement d'enseignants-chercheurs, et une stagnation du nombre d'enseignants, voire une diminution des effectifs, entraînant une diminution du nombre de diplômés.

Ce n'est pas en augmentant la pression sur les membres de la section 27 pour qu'ils fassent plus d'enseignement que le problème pourra être résolu. Ce n'est pas non plus en disant que c'est une situation passagère : cela fait plus de 30 ans que je vois les informaticiens des établissements universitaires être soumis à une telle pression. Parfois, les conditions de travail s'améliorent temporairement. Les motions et mouvements qui ont eu lieu dans nos laboratoires et UFR en 2000 montrent que ce n'est plus supportable.

Il serait temps que soient reconnus et soutenus les efforts que nous faisons et qui ont pour effet, par exemple une augmentation de 600 places dans les DESS de notre discipline à la rentrée 2000, dont 200 pour le seul secteur "télécommunications et réseaux" ou les 1000 places dans les licences professionnelles dont 250 pour ce même secteur. Le GET (Groupe des Ecoles de Télécommunication) envisagerait la création de 90 postes d'enseignants chercheurs pour augmenter son flux de sortie à 5 ans de 500 ingénieurs.

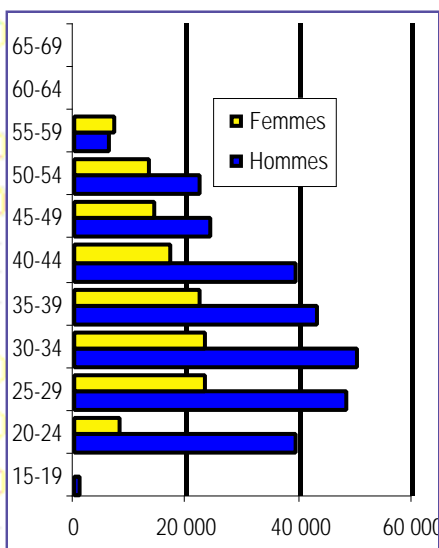
Pourquoi ne pas avoir une mesure similaire pour les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale ?

La situation pourrait devenir dramatique si nos enseignements, et les conditions dans lesquelles nous les faisons, se dégradaient au point de dégoûter nos doctorants du métier, et nos étudiants de la discipline. C'est maintenant qu'il faut réagir, dans trois ans ce sera trop tard.

Christian Carrez

Brèves

Le dernier CA de SPECIF a décidé d'apporter son patronage au prochain «Forum des jeunes mathématiciennes et informaticiennes» qui se tiendra à l'Institut Henri Poincaré, Paris, les 8 et 9 mars 2002 avec une trentaine d'exposés courts, ouverts au public scientifique. La sélection aura lieu sur résumé. Des conférences invitées porteront sur la place des femmes dans les études, les professions, la recherche en informatique et mathématique, et sur l'évolution des métiers et des besoins faisant appel à ces disciplines. SPECIF a publié dans un récent bulletin la pyramide des âges des informaticiens tous secteurs confondus qu'on retrouvera ci-dessous et qui fait apparaître un fort déficit féminin dans la profession, notamment pour les moins de 45 ans.



Colloque *Europe*, 24 avril 2001

Actuellement, chaque pays de l'Union Européenne dispose de son propre système d'enseignement supérieur, avec des divergences plus ou moins importantes d'un pays à l'autre. L'U.E. avance avec certitude vers la mise en place effective et quotidienne d'un espace économique et monétaire. Certes, un progrès est en cours pour lever les barrières des échanges économiques à l'intérieur de l'Europe et au-delà. Cependant, l'Europe à laquelle aspire un grand nombre d'enseignants et/ou chercheurs n'est pas uniquement celle d'un grand espace économique et monétaire, mais c'est surtout celle d'un espace de savoirs dont l'acquisition et la valorisation sont reconnues avec des repères partagés par les différents pays de l'Union.

L'informatique est un des moteurs de l'évolution des secteurs d'activités de l'Union. Les synergies européennes dans l'enseignement, la recherche, et la technologie de l'information sont de grands potentiels pour les progrès des niveaux scientifiques, économiques et technologiques du continent. Cependant, l'encouragement des synergies, lancé depuis plus de deux décennies par différents organismes européens, manque d'effets persistants du fait de l'absence d'un réel espace européen favorable à la migration entre pays ainsi qu'à la reconnaissance et l'intégration des compétences accueillies.

Un tel espace de formation supérieure et de recherche nécessite une visibilité commune et une réelle harmonisation à réaliser entre les différents systèmes d'enseignement supérieur. Dans cet espace, la mobilité d'étudiants et d'enseignants et/ou chercheurs devrait pouvoir devenir moins difficile et moins compliquée à travers une mise en correspondance simple et sans ambiguïté entre les compétences formées dans différents établissements de l'Union. Malheureusement, cet espace souhaité se heurte encore à différentes barrières créées par des divergences significatives entre différents systèmes universitaires et leurs critères respectifs de recrutement, de formation et d'évaluation des connaissances et des compétences. Sur le long chemin menant vers cet espace, un premier pas s'avère indispensable qui est celui de la compréhension des systèmes actuels de l'enseignement supérieur et de recherche publique de l'Union.

Henri Basson

Programme du Colloque

10 h 00 - 10 h 15 **Présentation générale de principaux systèmes de formation**

Intervenant : Henri Basson, professeur à l'Université du Littoral Côte d'Opale

10 h 15 - 12 h 00 **Enseignants-chercheurs Européens**

Points abordés : Recrutement

Charges d'activités : recherche, administration, enseignement

Critères de valorisation des carrières :

Quels profils ? Comment recrute-t-on ? Quelles charges d'enseignement ?

Quels critères de valorisation ? Comment sont faites les promotions ?

Intervenants : Jacques Calmet, professeur à l'Université de Karlsruhe

Brian J. Careless, professeur à Fachhochschule de Flensburg

Stefano Cerri, professeur à l'Université de Montpellier II

Philippe Lopistéguy, maître de conférences à l'IUT de Bayonne

13 h 30 - 15 h 00 **Recherche publique en Europe en informatique**

Points abordés : Ressources financières et humaines

Quels financements des projets de recherche ? Comment recruter les doctorants ?

Quels statuts pour les doctorants ?

Les contrats industriels : Les personnels techniques et administratifs

Intervenants :

Brian Careless : le système anglais

Jacques Calmet : le système allemand

Stefano Cerri : le système italien

Philippe Lopistéguy : le système espagnol

Bernard Lohro, professeur à l'Univ. d'Evry : le système français

Gérard Comyn, Union Européenne : les Technologies de la Société de l'Information

15 h 00 - 16 h 00 **Table ronde : carrière européenne d'un enseignant-chercheur**

Intervenants : Brian Careless, Jacques Calmet, Stefano Cerri, Gérard Comyn, Philippe Lopistéguy, Bernard Lorho, Henri Basson

16 h 15 - 20 h 00 : **Assemblée Générale de SPECIF**

Prix de thèse SPECIF 2000 :

Bruno Levy

pour sa thèse préparée au LORIA (Nancy) sous la direction de J-L. Mallet et intitulée " Topologie algorithmique : combinatoire et plongement "

Accessits (par ordre alphabétique) :

Albert Cohen

pour sa thèse préparée au PRISM (Versailles) sous la direction de P. Feautrier et intitulée " Analyse et transformation de programmes : du modèle polyédrique aux langages formels "

Phong Nguyen

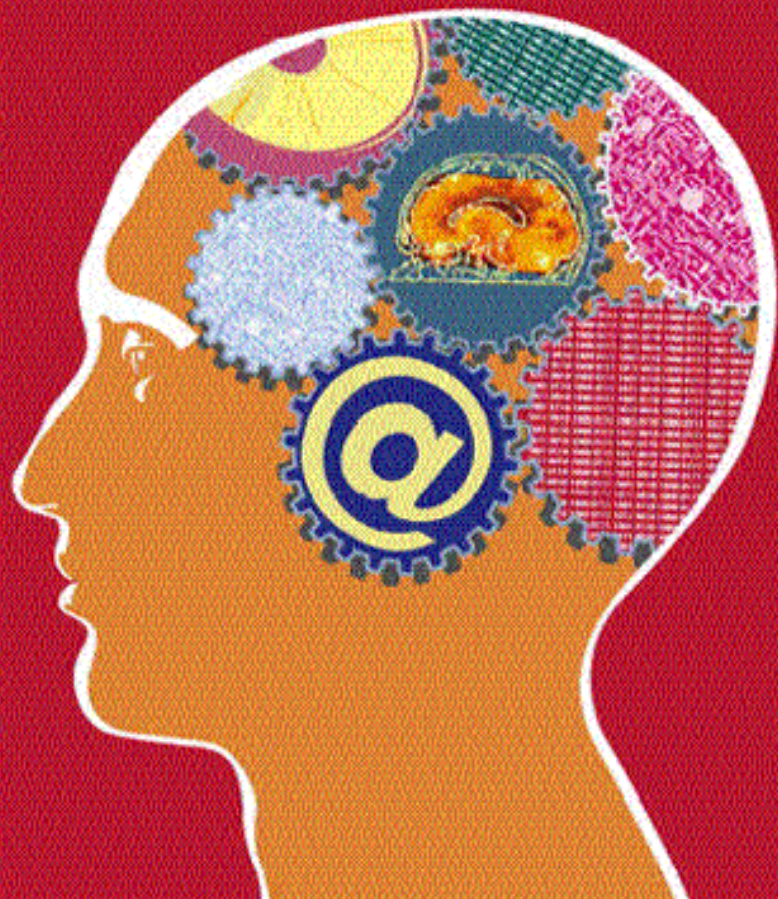
pour sa thèse préparée au LIENS (ENS Ulm) sous la direction de J. Stern et intitulée " La géométrie des nombres en cryptologie "

Rapport moral, Rapport financier, Election du Conseil d'Administration

La participation à l'Assemblée Générale et à la remise des prix est libre et gratuite.

ASTI 2001

Premières Rencontres des
Sciences et Technologies de l'Information
Cité des Sciences Paris-La Villette, 24-27 Avril 2001



Colloque de SPECIF
L'enseignement supérieur et la recherche
en informatique en Europe



http://asti.asso.fr
Tel: 01 47 04 73 45

SPECIF : Président Camille Bellissant (camille.bellissant@imag.fr)
• **Vice-présidents** Antoine Petit (Antoine.Petit@lsv.ens-cachan.fr), Nelly Bensimon (n.bensimon@iut.univ-paris8.fr)
• **Secrétaire** Michel Riveill (riveill@essi.fr) • **Trésorier** Florence Sedes (sedes@irit.fr)
• **Adhésions** Bernard Heulluy (bernard@iut.univ-metz.fr) • **Site Web** : Olivier Baudon (olivier.baudon@labri.u-bordeaux.fr)
• **Serveur pédagogique** : <http://www.ove.fr/spd>
La lettre de SPECIF : Directeur de la publication Camille Bellissant
• **Comité de rédaction** Camille Bellissant, Nelly Bensimon, Christian Carrez, Jean-Marc Fedou, Colin de la Higuera, Antoine Petit
• **Conception graphique** Dulce Araujo • **Imprimerie** Launay - **Tirage** 1500
SPECIF : <http://specif.essi.fr/>